séminaire, Rivettes. Elle n'était plus alors qu'une misérable ferme peu solide. Elle fut regrattée, betonnée, plâtrée, lambrissée, pourvue de grandes salles capables d'abriter tous les élèves en un jour de pluie. Cette transformation assura la durée et le service du noble manoir, mais, exécutée sans les conseils d'un architecte, elle l'a dépouillé en partie de son caractère archéologique. Le même esprit pratique modifia l'enclos. Il fut planté de vignes, et les murs dont on l'entoura se tapissèrent d'immenses espaliers.

Chaque année, les visiteurs de Mongazon constataient de nouvelles améliorations et entendaient parler de nouveaux projets. Le supérieur savait leur donner cette publicité qu' correspondait également aux besoins de la maison et aux goûts de l'époque (1). Il ne cachait pas que, s'il eût été le seul maître, il eût fait mieux. Quand il voulut reconstruire l'infirmerie en 1887, Mgr Freppel ne lui permit d'exécuter que des réparations qui ne dépasseraient pas 20,000 fr. En 1889, il rêva de construire une nouvelle étude pour

les petits, mais l'autorisation ne lui en fut pas accordée.

Cette heureuse restauration ramena au collège la confiance des familles. Le chiffre des élèves, que M. Ledoyen avait vu tomber à 213 à sa première rentrée scolaire (1885), remonta dès l'année suivante et atteignit pour son supériorat la moyenne de 250. Il était impossible d'espérer davantage et de revoir l'apogée de M. Subileau. Deux nouvelles institutions ecclésiastiques de plein exercice, l'Externat Saint-Maurille, à Angers, et le collège Saint-Louis, à Saumur, limitaient l'ancien champ de recrutement de Mongazon.

L'un des actes par lesquels M. Ledoyen gagna le plus la sympathie auprès de tous ceux qui portaient de l'intérêt à sa maison fut la fondation de l'Association amicale des anciens élèves. Aux noces d'argent de M. Subileau, M. le docteur Vaslin (2) en avait demandé l'établissement. Tous applaudirent. M. Subileau, qui était ravi du projet, crut qu'il ne lui appartenait pas de lui donner vie et succès. Il craignait qu'on pût interpréter son intervention par le désir de créer des bourses ou de pratiquer la réclame auprès des familles. Il attendit que quelques anciens élèves se missent à la tête de l'entreprise, et sa discrétion lui défendit encore de presser et d'encourager ceux qu'il fut amené à proposer comme membres provisoires du Comité (3). L'entreprise expira. M. Ledoyen reprit ronde-

(2) Du cours XXVIII; — mort en 1899 à Montreuil-Bellay. (3) MM. Seigneret, Mérit, Vaslin, Jules Baron.

<sup>(1)</sup> Dans un mémoire déposé à l'évèché le 9 novembre 1893, M. Ledoyen donne ces détails intéressants sur son administration : « Pendant ces huit ans, il a été fait dans le collège plus de 70.000 fr. de restaurations. Sur ce chiffre, j'ai payé plus de 50.000 fr. sans que M. l'économe ait donné un centime. Je ne comprends pas dans ces 50.000 fr. la dépense faite pour le monument de M. Subileau, le nouvel autel, la restauration de l'orgue. Tout cela a été soldé par le produit de souscriptions que j'ai ouvertes parmi les anciens élèves.... Voici comment je suis arrivé à payer ces 50.000 fr. J'ai mis personnellement tout ce dont je pouvais disposer : traitement, revenus, offrandes par des parents et des amis à l'occasion de deuils ou de fêtes de famille. Ceci monte à environ 28.500 fr. J'ai fait une loterie chaque année, en m'adressant spécialement à mes anciennes élèves de la Retraite : environ 10.800 fr. Le reste vient de certaines ressources que je me suis créées. Je n'ai rien demandé à personne. » (Mém. déposé à l'évèché le 9 nov. 1893.)